

Jour de fête à Tennie

Jean-Pierre Delaperrelle, CGMP 204

J'ai l'honneur de vous instruire qu'il y a à Tennie une assemblée patronale. Elle a lieu le dimanche le plus proche du 14 septembre, fête de saint Corneille, patron de la commune. Cette réunion est detems immémorial. Monsieur notre curé, qui depuis cinquante-huit ans gouverne notre commune, m'a dit que dès en arrivant en la dite commune des gens fort anciens l'avaient assuré que le titulaire du prieuré était obligé de fournir une certaine quantité de paille pour coucher les pélerins dans l'église pendant la nuit, jour de saint Corneille, au quel ils avaient beaucoup de confiance pour obtenir la guérison ou se préserver de septissie assez commune dans nos contrées.

Que cette réunion est fort ancienne et que la grande confiance que les peuples des communes environnantes ont en saint Corneille qui donne lieu à cette réunion. Le principal but est de venir invoquer le saint patron.

Et comme les travaux de la moisson sont a peu près passés et la saison d'une température modérée, le plus grand nombre de nos habitans engage tous ses parents des lieux voisins et ses amis à venir les visiter ce jour là affin de se réjouir ensemble et resserrer leur intime amitié. Le nombre des pélerins des environs est de deux cent ou environ qui joint avec ceux ci dessus peut s'élever a environ sept à huit cent étrangers. Environ une douzaine de petits ouvriers viennent étaler le long du bourg leurs marchandises qui consistent en filets, lacets, couteaux, peignes et autres menues mercerises.

